

LE TERRITOIRE



NOUS CONTACTER

Equipe Spécialisée à Domicile du
Service de Soins Infirmier A Domicile
de La Réole
7 rue André Bénac
33190 LA REOLE

☎ 05 56 61 04 25

📞 05 56 61 89 27

📧 centredesoinsdureolais@lerss.fr

Accueil physique et téléphonique
du lundi au vendredi de 8h à 13h
et de 14h à 17h

Interventions au domicile du lundi
au vendredi de 9h à 17h.

Mise en œuvre

Sur prescription médicale, les
interventions à domicile sont
prises en charge à 100 % par votre
Caisse d'Assurance Maladie pour
15 séances annuelles, avec une
fréquence de 1 à 2 séances par
semaine

Equipe Spécialisée À domicile

Maladies neuro-dégénératives



**ASSOCIATION DU CENTRE DE
SOINS DU REOLAIS**
7 rue André Bénac
33190 LA REOLE

05 56 61 04 25

05 56 61 89 27

📧 centredesoinsdureolais@lerss.fr

SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE REHABILITATION

Le SSIAD propose un service spécialisé à domicile pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de troubles de la mémoire (Alzheimer, AVC) à un stade léger à modéré.

Ce service est composé

- 1 infirmière coordinatrice
- 1 ergothérapeute
- 1 psychomotricienne
- 2 assistantes de soins en gérontologie

L'équipe Spécialisée à Domicile intervient sur

Canton de La Réole,

Canton de Monségur,

Canton de Pellegrue,

Canton d'Auros,

Canton de Grignols,

Canton de Captieux

L'équipe spécialisée effectue, sur prescription médicale :

- Un accompagnement non médicamenteux, de 12 à 15 séances sur 3 mois
- Un projet thérapeutique pouvant porter sur :
 - une action auprès de la personne malade,
 - une action auprès de l'aidant
 - une action sur l'environnement.

Les soins sont pris en charge à 100 % par votre Caisse d'Assurance Maladie sur prescription médicale

Cette accompagnement peut comprendre suivant les besoins de chacun :

- La mise en place de relais,
- Des activités stimulant la mémoire (réadaptation cognitive),
- Des actions permettant d'optimiser, de préserver l'autonomie et la communication,
- Des conseils d'aménagement de votre domicile ou des conseils de choix de matériel,
- Des activités permettant de mieux appréhender des changements suscités par la maladie (relaxation, confiance en soi),
- Une coordination des différents accompagnements aide à domicile, IDE, kiné...).

Tout cela dans le but de retrouver un équilibre et d'améliorer la qualité de vie de la personne mais aussi celle de l'aidant.

Comment se déroule l'accompagnement

Un entretien à votre domicile avec une infirmière et l'ergothérapeute ou la psychomotricienne



Bilan de vos capacités motrices et cognitives, compréhension de vos besoins



Projet Personnalisé Suivi limité à 3 mois



Mise en place d'un relais



Renouvellement de l'accompagnement possible 1 fois

Parlez en à votre médecin ou contactez nous au
05 56 61 04 25

Accueil physique et téléphonique du lundi
au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 17h